|  |
| --- |
| **CADRE DU MÉMOIRE TECHNIQUE** **ET ÉVALUATION DE L’OFFRE** |

*(Mémoire technique à remettre obligatoirement – Forme libre.*

*Le mémoire devra faire au maximum 30 pages, hors fiches techniques éventuelles)*

|  |
| --- |
| Exploitation des postes de commande des systèmes de gestion technique centralisée des bâtiments de l'administration centrale |
|  |

**FICHE DE PRÉSENTATION DU CANDIDAT**

(A titre informatif)

* **Identification du candidat**

(*Nom de la société)*

* **Adresse de la société, des locaux administratifs :**

* **Correspondant permanent du suivi des relations avec le ministère:**

Nom :

Fonction :

Tel. :

Mobile :

E-mail :

* **PME** : OUI  NON

**Critère 1. Prix**

**(Critère pondéré à 60 %)**

Le jugement des offres retenues s'établira à partir de l'analyse des prix unitaires figurant au bordereau de prix (BPU).

A cet effet, une simulation (non communiquée) est opérée en appliquant aux prix unitaires proposés par le candidat, des quantités d'ouvrage représentatives des commandes susceptibles d'être passées par l'administration pendant la durée de validité du marché.

A partir du montant global obtenu par cette simulation, les offres retenues sont notées de la moins disante à la plus disante.

**PRINCIPE DU CADRE ET ÉLÉMENTS DU MEMOIRE TECHNIQUE**

Le candidat devra remettre un mémoire technique des dispositions qu’il se propose d'adopter pour l'exécution des prestations et comprenant obligatoirement les éléments ci-après énoncés.

Ce cadre est exhaustif : toutes les rubriques doivent être renseignées par le candidat qui n’a pas à produire d’autres informations que celles étant expressément sollicitées dans le présent cadre du mémoire. Il servira au jugement des offres.

Le mémoire devra être spécifique à ce projet et présenté de façon à bien faire apparaître chacun des points suivants et dans l’ordre dans lequel ils sont mentionnés.

Le candidat est averti que l’acheteur ne demandera pas de complément au mémoire si ce dernier est trop succinct.

Le critère technique est pondéré à hauteur de 40%.

La note globale est attribuée à partir des éléments fournis dans le document "cadre du mémoire technique et évaluation de l'offre", compte tenu de la pondération suivante :

1/ Profil des intervenants : 25%

2/ Organisation mise en œuvre pour l’exécution de la prestation : 5%

3/ Politique qualité mise en œuvre dans le cadre de l’exécution du contrat : 5%

4/ Critère environnemental : mesures mises en œuvre pour la protection de l’environnement et le développement durable dans le cadre de la prestation

**Critère 2. Valeur technique**

**Sous-critère 1- Profil des intervenants**

**(Critère pondéré à 25 %)**

Dans ce chapitre, le candidat apporte les informations nécessaires relatives aux moyens humains pour l’exécution des prestations.

Le candidat décrit précisément les éléments ci-après :

* **qualifications des intervenants :**

> CV des personnels d’encadrement du projet et expérience sur des projets similaires

> CV et qualifications des intervenants dans le cadre du marché

> Vivier potentiel de l’entreprise

* **Sous-traitance éventuelle :**

> Politique de sélection des sous-traitants et de leur évaluation

*Dupliquer autant de pages que nécessaire.*

|  |
| --- |
|  |

**Critère 2. Valeur technique**

**Sous-critère 2- Organisation mise en œuvre pour l'exécution de la prestation**

**(Critère pondéré à 5 %)**

Dans ce chapitre, le candidat explicite les procédures d’intervention et l’organisation mises en œuvre.

Il décrit précisément les éléments ci-après :

* **Organisation**

-moyens humains :

>équipes mises en place

>encadrement prévisionnel et rôle de chacun

-Modalités de suivi des relations avec l’administration

- Outillage mis à disposition des équipes

* **Méthodologie et planning**

-Méthodologie de réalisation et de suivi des prestations (outils déployés, réunions de suivi, de pilotage…), suivi des plannings et modalités de mobilisation d’équipes supplémentaires,

- Présentation d’outils déployés en termes d’optimisation/d’analyse des consommations énergétiques des équipements pilotés dans le cadre d’une GTC,

- Modalités d’adaptation de l’organisation en cas de situation de crise

*Dupliquer autant de pages que nécessaire.*

|  |
| --- |
|  |

**Critère 2. Valeur technique**

**Sous-critère 3- Politique qualité mise en œuvre dans le cadre de l’exécution du contrat**

**(Critère pondéré à 5%)**

Le candidat développera les dispositions qu’il s‘engage à mettre en œuvre en termes de :

- procédures de contrôle, de suivi et de traçabilité (procédures en place pour l’évaluation de la qualité des prestations réalisées, les plans d’actions proposées, les grandes lignes du plan assurance qualité…),

- politique de formation déployée au bénéfice des personnels affectés à l’exécution du contrat (montée en compétences des agents déjà qualifiés et intégration des nouveaux arrivants).

*Dupliquer autant de pages que nécessaire.*

|  |
| --- |
|  |

**Critère 3. Critère environnemental**

**(Critère pondéré à 5%)**

Le candidat précise comment il compte décliner sa politique environnementale dans le cadre de l’exécution des prestations objet du marché.

L’entreprise précise notamment les points suivants :

* Le candidat précise la politique de développement durable et sa traduction dans l’équipement de ses équipes (flotte de véhicule, réduction des déchets…) dédiées à ce marché ;
* Le candidat précise le volume horaire de formations spécifiquement dédiées aux économies d’énergie dispensées à ses équipes.

*Dupliquer autant de pages que nécessaire.*

|  |
| --- |
|  |